

CITÉ DE DORVAL

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÉGLEMENT DE ZONAGE RCM-60A-2015

AVIS PUBLIC est donné qu'à sa séance ordinaire du 20 juin 2022, le conseil municipal doit statuer sur la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme relativement à la dérogation mineure suivante au règlement de zonage RCM-60A-2015 :

Emplacement	Dérogation
Lot 1 521 156 2220, avenue Wren	Autoriser une marge avant maximale de 4,47 mètres. Afin de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée.

La séance du conseil se tiendra à 20 h à la date susmentionnée, au salon D du centre communautaire Sarto-Desnoyers, 1335, chemin du Bord-du-Lac - Lakeshore, à moins d'un avis de changement de lieu. Toute personne ou organisme intéressés pourra se faire entendre par le conseil en transmettant un courriel à greffe@ville.dorval.qc.ca au plus tard le 20 juin 2022, à 16h.

DONNÉ À DORVAL, QUÉBEC, ce 25 mai 2022.

(signé) Me Julia Levitin
Greffière adjointe